

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-après toutes les informations concernant la saison **2022-2023** de **MONTIVILLIERS ESCRIME** et son **ACADEMIE DE SABRE LASER** :

CATEGORIES	REPRISE DES COURS	INSCRIPTIONS 2021/2022
<b>De 10 ans jusqu'à 16 ans</b> (Kata, combat chorégraphié et sportif) Avec Sylvestre	Lundi 5 septembre de 18h à 19h30	<p><b>Fiche à remplir en ligne</b> <a href="http://www.montivilliers-escrime.com">www.montivilliers-escrime.com</a></p> <p><b>Renseignements Au forum des Asso</b> <b>Dimanche 4 septembre</b></p> <p><b>et</b> <b>A chaque début d'entraînement</b></p> <p><b>Salle d'escrime du Gymnase Max Louvel à Montivilliers</b> (entrée par le parking coté piscine)</p>
<b>Né(e)s en 2005 et avant **</b> M17 et adultes (Kata, combat chorégraphié et sportif) Avec Sylvestre	Lundi 5 septembre de 19h30 à 21h	
<b>M20 et adultes **</b> (pratique uniquement du combat sportif) Avec Yohann	Mercredi 7 septembre de 19h30 à 21h	

#### DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION :

La **fiche d'inscription** dûment complétée sur le site et signée,

Le **Certificat Médical pour les adultes, complété et daté du 1<sup>er</sup> Septembre de l'année**, ou le questionnaire médical si Certificat Médical de – de 3 ans.

**Pour les Mineurs**, remplir l'attestation de santé.

Copie de l'allocation rentrée scolaire pour bénéficier du Pass76 (jusqu'à 16 ans).

Pour l'aide du C.E, demander attestation de paiement lors de l'inscription ou fournir l'imprimé spécifique de l'entreprise.

**Nous vous rappelons que tout DOSSIER doit être IMPERATIVEMENT COMPLET au 1<sup>er</sup> Octobre, dans le cas contraire l'adhérent ne sera pas accepté au cours.**

#### Matériel :

L'association met à disposition masque, protection thoracique et le sabre.

A prévoir par l'adhérent : obligatoirement : gants spécifiques, genouillères et coudières (type roller) et en option veste type kimono, coquille (pour le combat sportif).

#### COTISATION :

La cotisation annuelle est de **200 €** (y compris licence et assurance) + **42€** pour l'achat de la paire de gants (si besoin).

Un paiement en **3 chèques** est possible, soit : 80 €, 60 € et 60 € encaissés respectivement les 1<sup>er</sup> Octobre, 1<sup>er</sup> Décembre et le 1<sup>er</sup> Février. La licence et l'assurance comprises dans la cotisation sont imputées sur le 1<sup>er</sup> versement.

Les chèques devront être établis à l'ordre de **MONTIVILLIERS ESCRIME**.

Une convention est signée entre la mairie et l'association pour le prêt de **la salle d'escrime du complexe sportif Max Louvel (accolé à C. Gand)**. L'association ne pourra être tenue responsable d'une annulation ou d'une modification d'horaire suite à une récupération de la salle par la mairie.

Les membres du Bureau vous souhaitent une bonne reprise et une bonne saison 2022-2023.